

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

A compter du 17 DEC. 2019

Le fascicule n° 5 du Recueil des Actes Administratifs (Délibérations, Décisions, Arrêtés) de l'année 2019 de l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée (OTBM) est à la disposition du public au 1, Avenue du Président Wilson à Béziers.

Le public peut consulter le recueil sur place dans les locaux de l'Office de Tourisme les jours et horaires suivants :

Du Lundi au Vendredi le matin de 9 heures à 12 h 30,
l'après-midi de 13h30 à 17h30

Le Recueil des Actes Administratifs est également disponible dans les mairies des 17 communes membres de la CABM à savoir : Alignan du Vent, Bassan, Boujan sur Libron, Béziers, Cers, Corneilhan, Coulobres, Espondeilhan, Lieuran les Béziers, Lignan sur Orb, Montblanc, Sauvian, Servian, Sérignan, Valras Plage, Valros, Villeneuve les Béziers, aux horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Je soussignée Florence TAILLADE, Présidente de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant 1 page recto figurant dans le fascicule N° 5 du Recueil des Actes Administratifs de l'OTCBM de l'année 2019 sont mis à la disposition du public le :

17 DEC. 2019

1 – DELIBERATIONS

Séance du 19 Novembre 2019

Compte rendu de la réunion du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, Séance du 19 Novembre 2019

- DL 1 – Approbation du compte rendu du CODIR du 22/10/2019
- DL 2 – Bilan des évènementiels (soirées divines, animations de Fonsèranes) et des balades contées
- DL 3 – Bilan de la promotion 2019 avec Hérault Tourisme et convention pour 2020
- DL 4 – Décision modificative budgétaire suite à un vol par effraction à Fonsèranes
- DL 5 – Création d'un budget annexe « Ports de Béziers Méditerranée »
- DL 6 – Groupe qualité local (instance de la marque tourisme)

Fait à Béziers,

Le

17 DEC. 2019

Pour le Président, par délégation
GILLES PANNÉ
Directeur de l'Office de Tourisme
Béziers Méditerranée